

cette réclame en petites capitales : FASTES CONSULAIRES, laquelle devait être reproduite comme titre à la page 201. Tous ces détails indiquent clairement que l'impression de la seconde partie de *l'Histoire civile et consulaire* aurait été commencée, au moins comme essai. Les biographes du savant jésuite ne donnent à ce sujet aucun renseignement; je demande aux érudits collaborateurs et aux lecteurs bénévoles de la *Revue du Lyonnais*, s'ils connaissent : 1° un second exemplaire des feuilles signalées ci-dessus ; 2° la première section de cette publication, c'est-à-dire les pages 1 à 152 ; 3° les pages 201 et suivantes, il me semble inutile d'insister sur l'intérêt de cette question de bibliographie lyonnaise.

V. de V.